

COMMUNIQUÉ

Postes Canada : la FCCQ et la CCIM appellent à une intervention immédiate pour éviter la grève

Montréal, le 20 mai 2025 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) pressent le gouvernement fédéral d'intervenir immédiatement pour éviter un arrêt de travail chez Postes Canada. Elles demandent la mise en place d'une médiation spéciale, l'arrêt des moyens de pression et, si nécessaire, un arbitrage dans un délai de 90 jours.

Moins de six mois après une grève de 32 jours ayant paralysé une partie du pays et forcé le ministre fédéral du Travail à ordonner la reprise du travail jusqu'au 22 mai, il est impensable de replonger les entreprises et la population canadienne dans une nouvelle impasse. La conjoncture économique demeure fragile et un arrêt de travail entraînerait des retards, des hausses de coûts et, dans certaines régions, une paralysie partielle des activités faute d'alternative à Postes Canada.

« Un nouvel arrêt de travail nuirait directement à la vitalité économique du Québec et du Canada. Le gouvernement doit tout mettre en œuvre pour éviter une nouvelle crise à Postes Canada. Les impacts économiques seraient considérables, particulièrement pour les PME, le commerce en ligne et les régions les plus isolées. La résolution sans arrêt de travail du conflit est le premier test important pour le gouvernement Carney, qui a fait de l'économie sa priorité », souligne Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« Dans une conjoncture économique encore marquée par l'incertitude, il est impératif d'éviter toute interruption des services postaux. Les entreprises de notre région, particulièrement les PME, dépendent d'un réseau fiable pour assurer leurs opérations quotidiennes. Une nouvelle grève chez Postes Canada aurait des conséquences majeures sur leur capacité à livrer, à recevoir et à maintenir leurs activités. Le gouvernement doit agir rapidement afin de protéger la vitalité économique de nos communautés », ajoute Pierre Berthiaume, président-directeur général de la CCIM.

Un cadre législatif à moderniser

La FCCQ et la CCIM invitent également le gouvernement à revoir en profondeur le Code canadien du travail afin de protéger nos chaînes d'approvisionnement et de favoriser des ententes durables. Les mécanismes actuels ne suffisent plus à prévenir les conflits et mettent invariablement l'économie canadienne à risque. Le rapport du commissaire Kaplan, publié le 15 mai dernier, souligne la fragilité financière de la société d'État et ses recommandations risquent d'affecter les relations de travail et de générer d'autres conflits à court terme.

« Le modèle actuel favorise un cycle répétitif de grèves systématiques suivies d'arbitrages imposés. Il est temps de moderniser les règles pour permettre la négociation d'ententes durables, stables et équilibrées. L'économie ne peut pas rester à la merci de conflits récurrents dans les services publics essentiels », conclut Mme Proulx.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et de près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM)

La CCIM est le plus grand regroupement de gens d'affaires de la région de Lanaudière et représente fièrement plus de 900 membres actifs. Sa mission a pour objectif de RAPPROCHER, CONNECTER, INFORMER, INSPIRER et REPRÉSENTER les gens d'affaires dans le but de créer une effervescence économique dans la MRC les Moulins. Elle offre à ses membres des activités de réseautage, formations, conférences et différents services reliés au développement économique et social de sa région.

-30-

Renseignements :

FCCQ

Sandrine Clément
Vice-présidente, communications par intérim
C. 514 889-7789
sandrine.clement@fccq.ca

CCIM

Caroline Favreau
Coordonnatrice aux communications
Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins
T. 450 966-1536 poste 227
caroline@ccimoulins.com